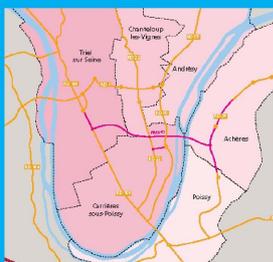


### Déroulement du projet

#### À quoi sert la concertation publique ?



La concertation publique est une étape importante dans le déroulement d'un projet. Elle a pour but d'informer la population sur les objectifs et les caractéristiques de l'aménagement, et de recueillir l'avis du public sur le projet.

Elle est réglementée par les articles L 300-2 et R 300-1 du code de l'urbanisme.

#### LES ÉTAPES INITIALES

16/02/2007

Adoption du principe de création d'une liaison RD 30-RD 190 avec un nouveau franchissement de la Seine par l'Assemblée départementale.

22/01/2009

Prise en considération du projet par l'Assemblée départementale.

29/05/2009

Adoption des objectifs et modalités de la concertation par l'Assemblée départementale.

#### DEMAIN, LES ENQUÊTES PUBLIQUES

2010 Enquêtes publiques

2011 Déclaration d'Utilité Publique et début des acquisitions foncières (environ deux ans)

Travaux : environ 4 ans

#### ET MAINTENANT...

LA CONCERTATION PUBLIQUE  
DU 15 JUIN AU 10 JUILLET 2009

> Cette exposition est présentée dans les six communes concernées par le projet et sur le site internet du Département des Yvelines : [www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

> Dans chaque lieu d'exposition, un registre est mis à votre disposition pour recueillir vos observations sur le projet.

> À l'issue de cette exposition et de l'examen des observations recueillies dans les registres, l'Assemblée départementale délibèrera sur le bilan de la concertation à l'automne 2009.



**Yvelines**  
Conseil général  
[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

### Pourquoi ce projet ?

#### Aujourd'hui, un accès et des conditions difficiles de circulation

Le maillage routier insuffisant de la boucle de Chanteloup et les problèmes quotidiens de circulation sur les routes départementales convergeant vers le pont de Poissy entravent la desserte et le développement de ce territoire.

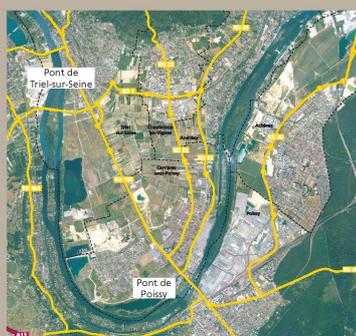


#### AUCUN FRANCHISSEMENT DE LA SEINE À L'EST

Le territoire de la boucle de Chanteloup est accessible par deux ponts :

- > le pont de Poissy, au Sud,
- > le pont de Triel-sur-Seine, au Nord-Ouest,

> la boucle ne dispose pas d'accès à l'Est, vers Achères.



#### DES LIAISONS EST-OUEST INEXISTANTES

- > Le réseau de voiries internes de la boucle de Chanteloup et de ses abords est entièrement orienté Nord-Sud.
- > Seule la RD1 assure une liaison transversale.

#### DES DIFFICULTÉS DE CIRCULATION

- > La circulation est difficile aux heures de pointe du matin et du soir sur les routes départementales 190, 22 et 55 qui convergent vers le Sud de la boucle de Chanteloup.
- > Le pont de Poissy et les abords de la ville sont quotidiennement saturés.

**Le projet vise à améliorer le maillage des routes départementales pour offrir de bonnes conditions de circulation et d'accessibilité à la boucle de Chanteloup, et faciliter les déplacements dans ce secteur.**



**Yvelines**  
Conseil général  
[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

### Pourquoi ce projet ?

#### Un territoire à désenclaver

Le territoire de la boucle de Chanteloup, situé au cœur de l'Opération d'Intérêt National Seine-Aval, possède un important potentiel urbanisable et économique qui souffre de son enclavement.



#### DES PROJETS LOCAUX

> L'amélioration de l'accessibilité de la boucle de Chanteloup représente un enjeu important pour les communes d'Andrésy, Achères, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes et Triel-sur-Seine qui ont réservé des terrains pour l'urbanisation et le développement d'activités dans leurs Plans Locaux d'Urbanisme.



#### LE PLAN D'APPUI À LA FILIÈRE AUTOMOBILE

> Faciliter l'accessibilité de la boucle représente un enjeu important pour le Département qui a voté un plan d'appui à la filière automobile. Le projet contribuera ainsi à améliorer la desserte des sites de PSA à Poissy et à Carrières-sous-Poissy.

#### L'O.I.N. SEINE-AVAL

> Le projet doit contribuer à la dynamique engagée sur le territoire Seine Aval avec l'Opération d'Intérêt National qui vise à constituer un nouveau pôle urbain équilibré en vallée de la Seine sur un territoire regroupant 51 communes, 370 000 habitants, et représentant 120 000 emplois.



Le projet vise à offrir de bonnes conditions de desserte de la boucle de Chanteloup pour favoriser son essor urbain et économique et participer au développement du territoire de l'OIN.

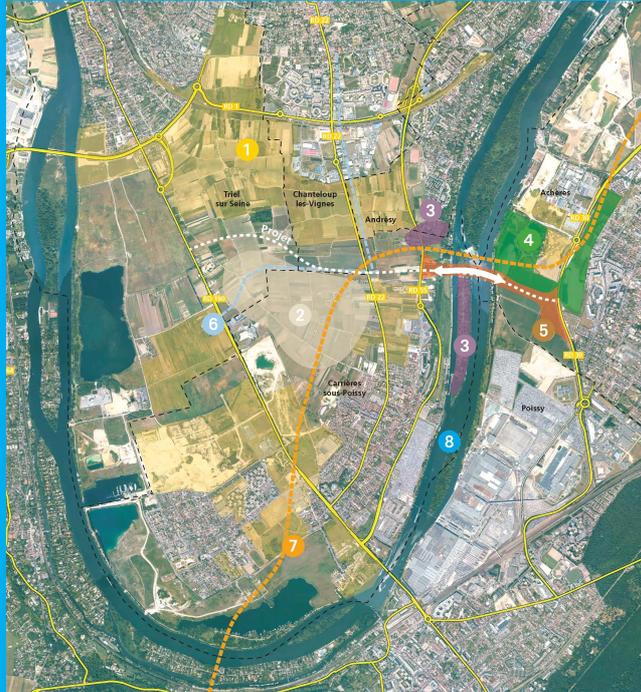


**Yvelines**  
Conseil général  
[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

### Le projet dans son environnement

#### Des espaces à prendre en compte

Le principal enjeu du projet est d'assurer la meilleure desserte possible des secteurs urbanisés et en cours de développement tout en préservant les espaces naturels.



#### ENJEUX LOCAUX

1 Desserte des zones urbanisables inscrites dans les PLU des communes.

2 Préservation de l'espace ouvert du cœur de la boucle.

3 Compatibilité avec le projet d'entrée de ville et l'habitat existant à Andrézy.

Respect de l'habitat de l'île de la Dérivation.

4 Compatibilité avec le projet de parc urbain et la zone de loisirs d'Achères.

#### ENJEUX TECHNIQUES

5 Emplacement réservé aux PLU de Carrières-sous-Poissy et Achères.

6 Canalisation du SIAAP.

7 Compatibilité avec le projet de l'A104 (tracé retenu fin 2006)

8 Prise en compte du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la vallée de la Seine et de l'Oise (juin 2007).



**Yvelines**  
Conseil général  
[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

# PONT D'ACHÈRES - BOUCLE DE CHANTELOUP

Liaison **RD 30** — **RD 190**

## Le projet

### Une nouvelle liaison Est-Ouest

Le projet consiste à créer une desserte routière Est-Ouest de la boucle de Chanteloup grâce à un nouveau pont sur la Seine au niveau d'Achères. La voie nouvelle reliera les routes départementales 30 et 190 qui seront en partie requalifiées.

#### LES RD 30 ET RD190 REQUALIFIÉES

Aux extrémités du projet, la RD 30 et la RD 190 seront requalifiées en « boulevard urbain » à 2x2 voies. La circulation des piétons et des cycles y sera sécurisée.

#### UNE NOUVELLE LIAISON DE 3,5 KM

Après avoir franchi la Seine, la nouvelle liaison passe sous la RD55 pour faciliter la réalisation du projet d'aménagement de l'entrée de ville d'Andrésy. Elle traversera la boucle en se rapprochant au plus près des secteurs urbanisables et en préservant un espace ouvert au cœur de la boucle.



#### LA DESSERTE DES ACTIVITÉS ET QUARTIERS FUTURS

4 giratoires seront créés et 2 seront réaménagés. Ils permettront d'assurer le lien avec la RD 30, RD 22, RD 55 et la RD 190. Ces points d'échanges assureront une bonne desserte des communes de la boucle.

#### LE PONT

Il franchira la Seine sur environ 600 m. Il sera conçu pour maintenir la navigation et préserver le cours du fleuve. Son emplacement définitif dans le fuseau représenté est à l'étude, tant sur la faisabilité technique que par rapport à son incidence financière, en concertation avec les élus afin de tenir compte des enjeux locaux.

Sur ce photo-montage, le pont est symbolisé pour donner une idée du gabarit imposé par la navigation. En effet, le projet définitif fera l'objet d'un concours.

Le coût du projet est estimé à 100 millions d'euros



**Yvelines**  
Conseil général  
[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)

### Le projet

#### Les mesures d'intégration dans l'environnement

Plusieurs mesures garantiront l'intégration harmonieuse de la voie nouvelle et du pont dans l'environnement naturel et humain de la boucle de Chanteloup.

##### DES DÉPLACEMENTS DOUX ET DES TRANSPORTS EN COMMUN FACILITÉS

> Une piste cyclable bi-directionnelle garantira la sécurité des déplacements doux le long du projet et sur le pont. Elle se raccordera sur les réseaux cyclables communaux existants et en projet.

> Le projet sera une opportunité pour faciliter les transports collectifs ainsi que le rabattement vers les gares.

##### UN PROJET RESPECTUEUX DU PAYSAGE

> Les voies requalifiées (RD 30 et RD 190) feront l'objet d'un traitement paysagé. La section neuve sera aménagée avec des plantations basses pour préserver les perspectives sur l'espace ouvert de la vallée de la Seine.

> La conception du pont sera soumise à un concours pour retenir l'ouvrage d'art s'insérant le plus harmonieusement dans le paysage.



##### UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

> À Andrézy, le projet facilitera l'aménagement de l'entrée de ville et préservera les espaces situés en bordure de Seine.

> À Achères, une liaison verte pour piétons et cycles assurera la traversée de la RD 30 depuis le parc urbain vers la zone de loisirs que la commune souhaite aménager.

> Le niveau de bruit attendu à proximité des zones habitées, après la réalisation de la voie nouvelle, sera conforme à la réglementation en vigueur.

##### DES RESSOURCES EN EAU PRÉSERVÉES

Le projet respectera le Plan de Prévention des Risques d'Inondations. Des dispositifs assureront la continuité des écoulements naturels. Un réseau d'assainissement collectera et traitera les eaux de la chaussée avant leur rejet.



**Yvelines**  
Conseil général  
[www.yvelines.fr](http://www.yvelines.fr)